

Le colloque sur les petites copropriétés, présenté par HydroSolution, vise à présenter aux administrateurs de syndicats autogérés leurs responsabilités dans l'administration de leur copropriété et à leur donner des outils pratiques pour accomplir leurs tâches le plus efficacement possible. Cette formation permettra de démystifier les nouvelles tâches apportées par les réformes et de transmettre des méthodes de travail éprouvées pour réduire le temps consacré à l'administration de sa copropriété.

20 octobre 2020**18h à 19h : Simplifier l'autogestion dans un petit syndicat**

Cette conférence présente des outils concrets pour simplifier les tâches quotidiennes des administrateurs de syndicats autogérés. Logiciels gratuits et payants, ressources en ligne et méthodes de travail sont au menu pour vous aider à mieux gérer votre charge de travail.

Jean-Pierre Bouchard - Président, RGCQ Région de l'Outaouais

19h à 20h : Organiser les démarches les plus courantes

Les mêmes événements reviennent de manière récurrente dans la vie d'un syndicat de copropriétaires. Travaux, transactions immobilières et sinistres font partie de l'expérience de tous les administrateurs. Ces démarches peuvent être très prenantes et s'ajoutent à toutes les tâches habituelles dans la copropriété. Heureusement, il est possible de se préparer à y faire face pour gagner un temps précieux et assurer une bonne prise en charge. Cette conférence vous présentera les processus et les méthodes pour accélérer et simplifier votre traitement de ces démarches.

Hubert Miron et Maria Bittichesu - Conseillers Info-Gestion, RGCQ Montréal

22 octobre 2020**18h à 19h : Responsabilités des administrateurs suite aux changements législatifs – mythe ou réalité?**

La réforme du droit de la copropriété a amené son lot de nouveautés pour les administrateurs. Cette conférence offrira un tour d'horizon des nouvelles responsabilités qui incombent aux administrateurs et des conséquences à ne pas mettre en œuvre ces nouveautés. Les participants apprendront à adapter leurs pratiques pour bien se conformer aux nouvelles exigences.

Me Yves Joli-Coeur - Avocat émérite, Therrien Couture Joli-Coeur

19h à 20h : Responsabilités particulières et rémunération des administrateurs dans les petites copropriétés

Être administrateur dans une « petite » copropriété s'accompagne souvent de responsabilités supplémentaires. Déneigement, tonte de la pelouse, nettoyage des parties communes sont autant de tâches qui reviennent souvent par défaut aux administrateurs. Cette conférence va présenter les avantages et les inconvénients de réaliser soi-même l'entretien et certains travaux sur le bâtiment. La participation des copropriétaires à ces tâches sera aussi abordée. Par ailleurs, cette conférence traitera aussi de la question de la rémunération des administrateurs.

Me Yves Papineau - Avocat émérite, LJT Avocats

Gabriel Marcu - Conseiller Info-Gestion, RGCQ Montréal